

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 044/2021

A la Société COREREBA SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n° 002/MIN.RSIT/CGPMP-RSIT/JMK/2021, conclu avec le Ministère de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique, pour un montant total hors taxe de dollars américains nonante mille deux cent cinquante (USD 90.250) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 22/04/2021.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Sceau de l'Etablissement

Directeur Général